WSCC Workers' Safety & Compensation Commission | ᐃᖅᑲᓇᐃᔭᖅᑎᓄᑦ ᐊᑦᑕᓇᖅᑐᓂᒃ ᐊᒻᒪ ᓇᓪᓕᐅᒃᑯᒫᓂᒃ ᖃᐅᔨᓴᖅᑏᑦ

Media Release
Workers' Safety and Compensation Commission Supports Pink Shirt Day

Iqaluit, NU (February 24, 2017) – Wednesday, in honour and recognition of Pink Shirt Day, employees of the Workers' Safety and Compensation Commission (WSCC) across Nunavut and the Northwest Territories wore pink in support of anti-bullying, raising a total of $1,034 for the cause.

As in years past, WSCC President and CEO, Dave Grundy, championed employees to show their support on February 22nd by committing to make a donation for every pink shirt worn. WSCC staff rose to the challenge, showed their participation, raised additional funds, and presented the donation to the anti-bullying initiative at the Joamie School in Iqaluit, Nunavut.

Pink Shirt Day, started in 2007 by two students from Nova Scotia in response to the bullying of a fellow student who was harassed for wearing a pink shirt, has grown into a worldwide initiative.

"Bullying continues to be a major problem in our schools, workplaces, and homes – especially in this age where we can regularly access social media anywhere we are," says Dave Grundy, WSCC President & CEO. "The WSCC strives to promote a culture of workplace safety for all, but what we may not always recognize is that this extends to bullying. Our employees wanted to show that as an organization, we will not tolerate bullying anywhere, or in any form. It is simply unacceptable."

"This year, we raised more than we ever have for this initiative, and it shows how important this cause is to all of us, on a personal level. We wanted to do our part to support this worthwhile initiative and stand up to bullying."

-30-

Kim Walker
Manager, Communications
T: (867) 920-3846
TF: (800) 661-0792
E: kim.walker@wscc.nt.ca

WSCC is an arm's length government agency responsible for administering the Workers' Compensation Acts, Safety Acts, Explosives Use Acts, the Mine Health and Safety Acts, and associated Regulations.

Together, with our partners, the WSCC provides services to almost 40,000 workers and 4,000 employers across the Northwest Territories and Nunavut. We process over 3,000 claims and conduct over 1,000 inspections annually to ensure the safety of Northern workplaces. The WSCC is unique in Canada as it is the only workers' compensation organization in the country to insure workers across more than one province or territory. We proudly offer services in the official languages of both territories.

WSCC Workers' Safety & Compensation Commission | ᐃᖅᑲᓇᐃᔭᖅᑎᓄᑦ ᐊᑦᑕᓇᖅᑐᓂᒃ ᐊᒻᒪ ᓇᓪᓕᐅᒃᑯᒫᓂᒃ ᖃᐅᔨᓴᖅᑏᑦ

Communiqué de presse

La Commission de la sécurité au travail et de l'indemnisation des travailleurs appuie la Journée du chandail rose

Iqaluit, Nunavut (le 24 février 2017) – Mercredi, afin de souligner et de faire connaître la Journée du chandail rose, les employés de la Commission de la sécurité au travail et de l'indemnisation des travailleurs (CSTIT) au Nunavut et aux Territoires du Nord-Ouest ont porté du rose. Leur appui à cette journée contre l'intimidation a permis de recueillir 1 034 $ au total pour la cause.

Comme par les années passées, Dave Grundy, président-directeur général de la CSTIT, a incité les employés à manifester leur soutien le 22 février en s'engageant à faire un don pour chaque chandail rose porté ce jour-là. Le personnel de la CSTIT a répondu à l'invitation, affiché sa détermination, recueilli des fonds supplémentaires et remis un don à l'initiative de lutte contre l'intimidation à l'école Joamie, à Iqaluit (Nunavut).

La Journée du chandail rose a été lancée en 2007 par deux élèves de la Nouvelle-Écosse pour réagir à l'intimidation dont était victime un camarade de classe parce qu'il avait porté un chandail rose. Cette initiative a pris une envergure mondiale.

« L'intimidation demeure un problème majeur dans nos écoles, nos lieux de travail et nos foyers, particulièrement en cette ère où nous pouvons accéder régulièrement aux médias sociaux, n'importe où », a déclaré Dave Grundy, président-directeur général de la CSTIT. « La CSTIT s'active à la promotion d'une culture de la sécurité dans les milieux de travail pour tous, et cela s'applique aussi à la lutte contre l'intimidation, ce qui n'est pas toujours reconnu. Nos employés ont voulu montrer que, en tant qu'organisation, nous ne tolérerons jamais l'intimidation sous quelque forme que ce soit, nulle part. C'est tout simplement inacceptable. »

« Nous avons recueilli davantage de fonds pour cette initiative en 2017 que jamais auparavant, ce qui témoigne de l'importance que revêt une telle cause pour nous tous, sur le plan personnel. Nous tenions à contribuer à cette initiative louable et à prendre position contre l'intimidation. »

-30-

Kim Walker
Directrice, Communications
Tél. : 867-920-3846
Sans frais : 800-661-0792
Courriel : kim.walker@wscc.nt.ca

La CSTIT est un organisme gouvernemental indépendant chargé de l'administration des Lois sur l'indemnisation des travailleurs*, des* Lois sur la sécurité*, des* Lois sur l'usage des explosifs *et des* Lois sur la santé et la sécurité dans les mines*, ainsi que de leurs règlements connexes.*

De concert avec ses partenaires, la CSTIT fournit des services à près de 40 000 travailleurs et 4 000 employeurs dans l'ensemble des Territoires du Nord-Ouest et du Nunavut. Nous traitons plus de 3 000 demandes d'indemnisation et menons plus de 1 000 inspections chaque année pour maintenir la sécurité des milieux de travail nordiques. La CSTIT est unique au Canada, car il s'agit du seul organisme d'indemnisation à desservir des travailleurs dans plus d'une province ou d'un territoire. Nous offrons avec fierté nos services dans les langues officielles des deux territoires.